

07-10 Octobre 2014
à Dakar



Rapport des activités du collège des jeunes du CNCR sur l'installation des jeunes en agriculture



Sénégal

Partenaires :



uniterra
UN PROGRAMME CECI & EUMC



Sommaire:

Introduction	3
I. Atelier de réflexion sur l'installation des jeunes en agriculture : vision et attentes des jeunes ruraux.....	4
1. Partages d'expériences	4
a. Partage d'expériences de jeunes installés dans l'agriculture:.....	5
b. Partage des initiatives des OP pour promouvoir l'installation des jeunes en agriculture	5
c. Partage de l'expérience française sur l'installation des jeunes en agriculture	6
2. Ateliers thématiques	7
II. Panel sur l'installation des jeunes en agriculture : « quelle stratégie politique d'accompagnement des jeunes ? »	13
1. Ière partie : Présentations en plénière.....	14
a. Politique d'installation des jeunes en agriculture : l'expérience française	14
b. Insertion des jeunes défavorisés dans les chaînes de valeur	15
c. Analyse des initiatives sénégalaises d'installation des jeunes	16
2. IIème partie : Débat	17
Conclusion	20
ANNEXES :	21
Annexe1 : Déclaration finale de l'atelier préparatoire (07 et 08 octobre).....	21
Annexe 2 : Déclaration générale du panel du 10 octobre	24

Introduction

La population des jeunes dans le monde est estimée à 1,2 milliard d'individus en 2012. Environ 90% de ces jeunes (environ 1 milliard), résident dans des pays en développement, dont 60% en Asie et 17% en Afrique. Ils atteindront près de 1,1 milliard en 2060. Ils continueront ainsi à croître en Afrique jusqu'en 2050 et même au-delà (BIT, 2012). A défaut de constituer une force pour le développement socio-économique de ces pays, les jeunes sont confrontés à beaucoup de problèmes dont la lancinante question du chômage.

Sur ce, l'agriculture se présente comme un des secteurs les plus adéquats pour la création d'emplois pour une jeunesse dont la demande ne cesse de croître. Pour se faire, il est nécessaire de mettre en place des politiques inclusives qui faciliteraient l'insertion des jeunes dans le milieu agricole.

Le Collège des Jeunes (CJ) du CNCR, en tant que cadre fédératif de jeunes agriculteurs, est particulièrement préoccupé par cette question cruciale de l'emploi agricole et mène plusieurs actions dans ce sens. En effet, l'étude menée par le CJ en décembre 2013 sur la problématique des jeunes paysans, qui avait découlé sur la rédaction d'un *policy-brief* et l'organisation d'un *lobby-tour*, avait fait ressortir notamment la nécessité de mener des réflexions sur la mise en place d'une **Stratégie Nationale concertée d'Installation des Jeunes en Agriculture** (SNIJA).

En marge du sommet de la francophonie et du forum des jeunes francophones : l'avenir en face, le CJ a organisé un atelier de réflexion sur les attentes des jeunes ruraux en matière d'installation et un panel sur la stratégie nationale d'installation des jeunes en agriculture.

I. Atelier de réflexion sur l'installation des jeunes en agriculture : vision et attentes des jeunes ruraux

En marge du panel sur l'installation des jeunes en agriculture : « quelle stratégie politique d'accompagnement des jeunes », le collège des jeunes a organisé un atelier préparatoire de deux jours sur la vision et les attentes des jeunes ruraux concernant une stratégie nationale d'installation des jeunes en agriculture. Ces journées de réflexion ont eu lieu les **07 et 08 octobre 2014 au siège social du CNCR**. Elles ont regroupé plus d'une cinquantaine de participants jeunes, experts, représentants des organisations de jeunes, leaders paysans, etc.

Jeunes du CJ en compagnie du président et du coordonnateur du CNCR



L'objectif de l'atelier était de réfléchir sur des propositions d'axes stratégiques respectant les attentes des jeunes ruraux et la vision des organisations paysannes. Ceci dans le but d'optimiser la participation des jeunes au panel du 10 octobre.

Pour une meilleure organisation, l'atelier a été réparti en deux parties : une première sur des partages d'expériences au niveau national et international et une deuxième partie de travaux de groupes sur des thématiques relatives à la stratégie.

1. Partages d'expériences

Après la partie introductive comportant les discours d'ouverture, le rappel des enjeux et la présentation de l'agenda et dans le souci de mieux préparer la deuxième partie portant sur

les réflexions stratégiques, des expériences individuelles et collectives d'installation sont présentées.

a. Partage d'expériences de jeunes installés dans l'agriculture:

Diverses expériences avec divers scénarii ont été partagées par plusieurs jeunes membres du CJ. Ceci dans le but d'analyser les possibilités d'installation, les avantages et inconvénients et leçons à tirer de chacune d'elles.

Ainsi, à travers les expériences d'**auto-installation**, on peut retenir le défi majeur que représente l'accès au financement mais également le rôle capital de l'appui familial pour y faire face. Un environnement socio-économique propice est également nécessaire pour faciliter l'auto-installation en agriculture. Sur ce, l'exemple de la filière avicole en est la parfaite illustration. La suspension des importations de cuisses de poulets a boosté la filière et permis l'installation de plusieurs jeunes.

Le rôle important de l'entourage est également noté dans les cas d'**auto-installation suivi d'un accompagnement**. Dans ces cas où le jeune agriculteur rencontre quelques difficultés suite à son auto-installation, quand l'appui familial n'est pas suffisant, un accompagnement plus solide à travers des projets ou des structures d'appui/conseil agricoles est nécessaire. Cet accompagnement, sous forme de formation, de conseil ou même d'appui financier, permet au jeune de surmonter les obstacles. Ceci est un excellent moyen de lutte contre l'exode rural à travers le maintien des jeunes déjà installés dans l'agriculture et même le retour des autres vers la terre.

Les expériences d'**installation accompagnée** quant à elles, demandent beaucoup plus de ressources comparées aux précédentes. La réussite dans ce cas est mitigée et tributaire du profil de jeune installé : le taux de fidélisation d'un jeune rural resté sur place est plus élevé que celui qui est parti en ville ou d'un jeune urbain. Les expériences partagées ont montré que l'installation accompagnée doit avoir pour cible les jeunes ruraux trouvés dans le monde rural pour plus d'efficacité.

b. Partage des initiatives des OP pour promouvoir l'installation des jeunes en agriculture

Les expériences personnelles d'installation présentées précédemment ont montré le rôle majeur que jouent les Organisations paysannes dans la promotion de l'installation des jeunes. Car dans bon nombre des cas, on a constaté que l'appartenance à une OP augmente la motivation du jeune à s'installer. En effet, l'OP offre un accompagnement et un appui de proximité au jeune. Le fait d'être en contact permanent avec des professionnels du milieu permet au jeune de se familiariser davantage avec le milieu agricole et de mieux comprendre les enjeux économiques et politiques de l'agriculture.

Aussi, le plaidoyer des OP pour améliorer l'environnement pour un développement socio-économique de l'agriculture contribue grandement à l'installation des jeunes. Comme le cas observé dans la filière avicole où les OP ont été au-devant de la scène pour réclamer la

fermeture de nos frontières suite à l'envahissement des cuisses de poulets et à la grippe aviaire. Ce rôle politique des OP a eu des impacts sur le développement de la filière et sur son attractivité chez les jeunes, qui se sont installés en masse.

En outre, les OP jouent un rôle capital dans la revalorisation de l'identité paysanne, condition importante pour l'attractivité de l'agriculture auprès des jeunes.

Ces deux premières présentations ont clôturé la première journée et ouvert des réflexions sur le rôle que pourrait jouer le CJ, en tant qu'espace de jeunes agriculteurs membres des OP, dans l'installation des jeunes.

Session de Partage d'expériences pendant le premier jour



c. Partage de l'expérience française sur l'installation des jeunes en agriculture

La troisième et dernière présentation, sur l'expérience française, a ouvert les débats de la deuxième journée. La représentante du syndicat des Jeunes Agriculteurs français (JA) a présenté l'expérience française sur l'installation des jeunes. Elle a mis l'accent sur le foncier, la formation et l'accès au financement dans la politique française d'installation des jeunes.

- Les Sociétés d'aménagement foncier et d'aménagement rural en France ont permis le regroupement de terrains en vente en superficies plus vastes destinées à

l'installation. Dans le même sens les Groupements Fonciers Agricoles (GFA) ont été créés pour faciliter la transmission des exploitations agricoles aux enfants d'agriculteurs après la retraite ou le décès du père. Cependant, dans le cas où ceux-ci se sont orientés vers d'autres métiers non agricoles, ce sont de nouveaux arrivants qui sont installés ; c'est ce qu'on appelle les hors cadres familiaux.

- Sur le financement à l'installation, la France a pris des mesures incitatives comme les prêts bonifiés à 1% remboursables sur 5 ans, pour permettre aux jeunes voulant s'installer d'avoir accès au crédit.
- La formation adéquate constitue également un obstacle majeur à l'installation en France. Pour y faire face, les jeunes candidats à l'installation sont obligés de passer six mois de stage au sein de l'exploitation d'un cédant.

L'installation en France a fait l'objet de plusieurs réflexions et d'un long processus qui ont abouti à la signature de la charte de l'installation par le ministère de l'agriculture. Aujourd'hui c'est une politique nationale qui prend en compte tous les facteurs en lien avec l'installation des jeunes en agriculture. Le syndicat des JA a joué un important rôle dans ce processus.

Les différentes expériences partagées durant les deux jours ont alimenté la deuxième partie de l'atelier, à savoir les ateliers de réflexion sur la stratégie nationale d'installation des jeunes en agriculture et le rôle que devrait jouer le CJ dans sa mise en œuvre.

2. Ateliers thématiques

Suite aux partages d'expériences, deux ateliers thématiques ont été organisés sur :

- Atelier thématique 1 : Importance de la stratégie nationale d'installation des jeunes en agriculture au Sénégal (SNIJA)
- Atelier thématique 2 : Attentes des jeunes et axes stratégiques à prendre en compte dans la stratégie nationale d'installation des jeunes en agriculture

Les participants ont été répartis en trois groupes composés d'un leader paysan et d'une quinzaine de jeunes.

Déroulement des ateliers



Ci-après quelques éléments de synthèse des travaux de groupe.

ATELIER 1 : Pourquoi une SNIJA
Pourquoi une SNIJA ?
✓ Consolider la création d'emploi ; ✓ Maintenir les jeunes dans leur terroir et lutter contre l'exode rural ; ✓ Améliorer la production ; ✓ Inciter les jeunes à s'impliquer davantage dans l'agriculture ; ✓ Eviter l'exode rural ; ✓ Pérenniser l'agriculture familiale ; ✓ S'organiser pour être unis et porter la même parole ; ✓ Lutter contre le chômage et la pauvreté ; ✓ Pour le développement économique et social du Sénégal ; ✓ Pour régler la problématique de l'emploi des jeunes ; ✓ Réduire la fracture de l'importation ; ✓ Avoir une autosuffisance alimentaire ; ✓ Faciliter l'accès à la terre, au financement et aux ressources pour les jeunes ; ✓ Permettre un meilleur renforcement des capacités des jeunes ; ✓ Et lutter contre l'émigration clandestine.
Impacts de la SNIJA
✓ Modernisation de la profession (formation, stage, collaboration avec les instituts de formation et de recherche) ; ✓ Réduction de la pauvreté ; ✓ Améliorer le niveau de vie des populations ; ✓ Améliorer les rendements et la qualité de la production ; ✓ Garantir aux jeunes un revenu stable ; ✓ Développer l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes ; ✓ Revaloriser la fonction paysanne ; ✓ Augmentation du nombre d'actifs dans l'agriculture pour une augmentation de la production et une contribution positive au PIB agricole ; ✓ Eradiquer la pauvreté et diminuer le chômage en milieu rural et avoir une souveraineté alimentaire ; ✓ Réduire l'importation des produits agricoles ; ✓ Insérer les jeunes et diminution des taux de chômage ; ✓ Fixer des jeunes en milieu rural.
Comment la SNIJA devrait être construite ?

Une SNIJA devrait être Construite par les jeunes pour les jeunes et avec les jeunes à partir de la base jusqu'au sommet dans un processus participatif en respectant les étapes suivantes :

- ✓ Etape 1 : Préalables : Politique agricole claire/ sécurisation foncière pour faciliter l'accès, protection des terres ;
- ✓ Etape 2 : Concertation entre les acteurs concernés + Accord ;
- ✓ Etape 3 : Rédaction-élaboration de la stratégie ;
- ✓ Etape 4 : Plaidoyer au niveau des élus et des décideurs pour une meilleure compréhension des enjeux + une stratégie de communication globale (forum, émissions radio, ...) ;
- ✓ Etape 5 : Application et mise en œuvre.

Acteurs à impliquer ?

- ✓ les organisations de jeunes
- ✓ Les Organisations Paysannes (à tous les niveaux, de la base au sommet)
- ✓ Les institutions nationales en charge de la question des jeunes ou de l'agriculture
- ✓ Les institutions financières
- ✓ Les décideurs (Ministères, Elus)
- ✓ Les organisations de la société civile
- ✓ Les autorités locales, les chefs religieux et porteurs de voix
- ✓ Presse

ATELIER 2:Attentes des jeunes et axes stratégiques de la SNIJA

Finalité d'une SNIJA

La finalité d'une SNIJA est d'augmenter de façon continue et durable le nombre d'actifs dans l'agriculture afin de contribuer à l'amélioration de la production, à la modernisation du secteur et à l'emploi des jeunes.

Axes phares et prioritaires sur lesquels il faut agir

✓ Foncier agricole : Faciliter l'accès des jeunes au foncier par la définition de mesures discriminatoires en faveur des jeunes et à travers une bonne gestion de l'espace (Sécurité et accessibilité foncière, Parcours de bétail, gestion marine ...) ✓ Financement à l'installation : Permettre un meilleur accès au crédit agricole pour les jeunes par la définition de mesures incitatives et d'allègement des charges fiscales durant les premières années suivant l'installation. ✓ Formation aux métiers de l'agriculture : Rendre la formation accessible à toutes les catégories de personnes par la prise en compte dans notre système de formation agricole et rural des programmes de renforcement de capacités ou de professionnalisation destinés aux personnes non alphabétisées ; ✓ Gestion des ressources naturelles : Intégrer la notion de durabilité chez les installés à travers la promotion de techniques de gestion de l'eau et des sols et des processus de production respectant l'environnement ; ✓ Attractivité de l'agriculture et du monde rural auprès des jeunes : A travers le développement d'infrastructures rurales (routes et pistes de production, magasins de stockage, unité de transformation, écoles internet, téléphonie mobile, etc.) et la vulgarisation d'exemples de réussite en agriculture ; ✓ Sécurisation du marché : par la Définition de politiques de protection des produits agricoles sensibles ; ✓ Organisation des jeunes agriculteurs : Promouvoir l'organisation des jeunes agriculteurs
Ce qui est déjà pris en compte
✓ La revalorisation de l'identité paysanne à travers les initiatives des OP ; ✓ Dans la formation, on assiste à un développement de ferme-écoles, un bel exemple qui allie cours théoriques et aspects pratiques ; ✓ La finance agricole a connu quelques changements avec la CNCAS, le FNDASP, etc. mais toujours sans une spécification dans le financement à l'installation des jeunes ; ✓ Des mesures de protection du marché national existent comme le gel des importations pour l'oignon durant une période de l'année et la suspension des importations des cuisses de poulet pour la filière avicole ; ✓ Mise en place d'un comité de réforme foncière. Cependant celui-ci n'inclue pas les jeunes paysans ; ✓ La promotion de l'installation accompagnée des jeunes dans l'agriculture à travers la création d'une structure spécialisée (ANIDA). Mais reste tout de même largement insuffisant comparé aux besoins d'installation
Ce qui reste à faire
✓ Financement adapté pour les jeunes candidats à l'installation : Spécification du taux et des Conditions (bonification du taux d'intérêt), des subventions adaptées aux besoins des jeunes ; ✓ Concertations entre les acteurs à la base ; ✓ Modules de formation spécifiques pour l'installation ; ✓ Une réforme Foncière favorable à l'installation. ✓ Organiser les jeunes agriculteurs au niveau national pour faciliter les interventions sur l'installation ;

✓ Créer une cohérence entre les différentes initiatives par une concertation institutionnelle entre les différents acteurs et la définition des rôles et responsabilités de chacun.
Comment y arriver
✓ Définition et mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés ; ✓ Organisation de concertations avec tous les acteurs dans un processus participatif ; ✓ Elaboration de la SNIJA qui prend en compte tous les facteurs nécessaires pour une meilleure installation en agriculture; ✓ Processus d'information, de sensibilisation et de mobilisation de la jeunesse et des politiques pour l'adoption et la mise en œuvre effective de la SNIJA.
Assurer la continuité et le suivi de l'action et la synergie des parties prenantes
✓ Dispositif de suivi, d'appui et de conseil ; ✓ Comité de pilotage avec au moins un membre de chaque partie prenante ; ✓ Dispositif de communication : Faciliter la circulation de l'information et la concertation entre les différentes parties (réunions périodiques, séminaires d'échange, fora, etc.).
Rôle du Collège des Jeunes dans le processus
✓ Lead du processus : Initier les premières démarches, mobiliser les acteurs, piloter le processus ; ✓ Représentation de la jeunesse paysanne dans le comité de pilotage ; ✓ Communication et Sensibilisation des Jeunes ✓ Portage politique de la stratégie avec l'appui du CNCR ✓ Point focal des activités (réunion, forum de réflexion, etc.).
Approche stratégique pour optimiser la participation du CJ
DURANT LE FORUM : ✓ Lecture de la déclaration qui reflète la vision commune du CJ sur l'installation des jeunes en agriculture ; ✓ Cohérence dans les interventions des membres du CJ, en adéquation avec les axes dégagés dans la déclaration ; APRES LE FORUM : ✓ Capitalisation des acquis du forum ✓ Echange interne ✓ Communiquer sur les résultats du forum avec nos partenaires et le grand public ✓ Piloter le processus de finalisation et d'adoption de la SNIJA

Il est ressorti des ateliers l'importance d'évoluer vers une stratégie nationale d'installation des jeunes en agriculture et le rôle capital que devrait jouer le Collège des Jeunes dans le processus. Conscient de cela, les jeunes participants ont dégagé des axes stratégiques sur lesquels devrait s'articuler la SNIJA et une voie pour y arriver. Ces ateliers ont également été l'occasion d'harmoniser la position du CJ sur l'installation des jeunes et d'affirmer davantage sa capacité à être une force de proposition sur les questions importantes de la jeunesse paysanne.

Les deux journées de réflexion ont été clôturées sur la lecture d'une déclaration générale (voir Annexe 1) du collège des jeunes du CNCR sur l'installation des jeunes en agriculture. Cette déclaration revient sur les principaux constats et recommandations du CJ et constitue la boussole devant orienter les travaux lors du forum du 10 octobre.

II. Panel sur l'installation des jeunes en agriculture : « quelle stratégie politique d'accompagnement des jeunes ? »

Les journées de réflexion du CJ ont débouché sur le panel sur « **l'installation des jeunes en agriculture : quelle stratégie politique d'accompagnement des jeunes ?** ». Ce panel organisé à l'occasion du « **forum des jeunes francophones : l'avenir en face** », en collaboration avec d'autres organisations dans le cadre du sommet de la francophonie, a pour objectif l'identification d'axes stratégiques sur lesquels pourrait s'articuler une bonne stratégie nationale d'installation des jeunes en agriculture.

Panélistes



Le panel modéré par Abdoulaye Barry, journaliste à la RTS et rapporté par Ndèye Coumba Diouf (IPAR) et Ibra Diogop Ndiaye (CNJS) comporte deux parties :

- Une première partie de présentations en plénière
- Et une deuxième partie de débat sur la stratégie

1. 1ère partie : Présentations en plénière

Trois présentations ont été enregistrées dans ce panel :

- Politique d'Installation des jeunes en agriculture, l'expérience française : présentée par Madame Julie Brayer Mankor, chargée des affaires agricoles à l'ambassade de France au Sénégal ;
- Insertion des jeunes défavorisés dans les chaînes de valeur agricoles : présentée par Madame Diop de la FAO ;
- Installation des jeunes en agriculture, analyse des initiatives sénégalaises : présentée par El hadji Babacar Samb, volontaire Uniterro/conseiller en développement agricole et d'affaires, en appui au collège des jeunes du CNCR.

Avant d'introduire les présentateurs, le modérateur s'est posé plusieurs questions relatives aux défis des gouvernements africains particulièrement ceux francophones sur l'agriculture et la jeunesse:

- Comment créer des emplois pour les jeunes en milieu urbain ?
- Comment créer des emplois pour les jeunes dans le milieu rural ?
- Comment fixer les jeunes dans ces terroirs et lutter contre l'exode rural ?
- Comment faire en sorte que les populations africaines puissent accéder à la sécurité alimentaire, car malgré le potentiel agricole énorme, l'essentiel des produits que nous consommons nous viennent de l'extérieur ?
- Comment assurer une prospérité pour les populations ?
- Etc.

a. Politique d'installation des jeunes en agriculture : l'expérience française

Madame Julie a axé sa présentation autour de quatre questions majeures :

- Pourquoi une politique nationale d'installation des jeunes en agriculture en France?
- Quels en sont les axes les plus importants?
- Comment est-elle formulée et mise en œuvre?
- Quels résultats et quel impact sur l'emploi des jeunes?

Un bref aperçu de la situation qui a justifié la mise en place de cette politique nationale d'installation des jeunes en agriculture en France a permis de montrer tout son intérêt. En effet, entre 1997 et 2010 le nombre d'installés est passé de 21500/an à 13243/an, soit une diminution de 38%. La mise en place de la politique a ainsi permis de redresser cette diminution, de mieux installer les jeunes, d'assurer un bon renouvellement des générations

d'agriculteurs et d'éviter la désertification de certaines régions en maintenant la population rurale dans les zones défavorisées et de montagne.

La méthodologie utilisée pour y arriver a été saluée par tous, car associant des structures étatiques aux professionnelles de l'agriculture. Une véritable co-construction a permis d'arriver à la politique nationale d'installation. Depuis la loi d'orientation de 1960 formulée et mise en œuvre en étroite collaboration avec les syndicats agricoles (JA), des assises nationales de l'installation ont été tenues entre 2012 et 2013 et ont permis de faire une analyse nationale et de dégager des propositions. Celles-ci prennent en compte plusieurs axes tels que : le parcours à l'installation, l'octroi d'aides nationales, la couverture sociale pour l'installation, etc.

Une bonne stratégie de mise en œuvre de la politique à travers une co-gestion entre l'Etat et la région a permis d'obtenir des résultats satisfaisants avec un taux de réussite des installations en agriculture élevé, particulièrement chez les « aidées » (88% en 5^{ème} année), une stabilisation du nombre d'installation des moins de 40ans (13000 installées dont 9000 ont moins de 40 ans et 27 à 30% de femmes parmi les jeunes installés).

Cette première présentation nous a permis de faire une lecture de la politique d'installation en France. Il est important de noter l'approche holistique de l'appui à l'installation utilisée et qui comporte quatre points phares :

- Les Aides financières au démarrage et à l'investissement
- L'Accompagnement technique et administratif au montage de projet d'installation
- La Formation professionnelle technique et de gestion
- Et la Facilitation de l'accès au foncier et de la transmission

b. Insertion des jeunes défavorisés dans les chaines de valeur

Pour une meilleure prise en compte de toutes les catégories de jeunes dans la stratégie nationale d'installation, Madame Diop de la FAO a présenté un projet d'appui à l'insertion des jeunes défavorisés dans les chaines de valeur.

La présentatrice a commencé par une élucidation conceptuelle en définissant le jeune défavorisé comme étant un jeune confronté à des problèmes qui entravent son insertion professionnelle et son bien-être. Il peut être victime d'exclusion sociale, déplacé de zones, handicapé, etc.

Dans sa présentation elle a surtout montré l'importance de la micro-entreprise au Sénégal qui représente 90% des entreprises, 42% des emplois créés et 20% du PIB. Mais ces entreprises qui sont constituées pour la majorité de GIE qui s'activent dans la production et la transformation des fruits et légumes, des produits halieutiques et des céréales rencontrent des difficultés liées à l'offre d'emploi limité, l'inadéquation formation/emploi, l'accès limité à l'éducation et à la formation, etc.

c. Analyse des initiatives sénégalaises d'installation des jeunes

La troisième et dernière présentation a porté sur les initiatives nationales en matière d'installation des jeunes en agriculture.

Dans son introduction M. Babacar Samb a montré, chiffres à l'appui, le poids de la jeunesse dans la population sénégalaise et celui de l'agriculture dans l'économie du pays justifiant ainsi l'importance de la jeunesse paysanne.

Il s'en est suivi une analyse des différentes initiatives d'insertion des jeunes développées au Sénégal. L'armada de projets, de programmes, d'agences et d'initiatives mise en œuvre tels que l'ANEJ, l'ANIDA, le FNPJ, la GOANA, le PAPEJF, l'ANPEJ, le PRODAC, etc. se sont révélés être moins efficaces à cause du manque de synergie observé. Certaines de ces initiatives n'ont pas connu un bon dénouement et même celles ayant eu plus de réussite en ayant permis la création d'emplois pour quelques-uns sont insuffisantes pour absorber tout le potentiel de jeunes candidats à l'installation ou pour prendre en compte d'autres aspects liés à l'installation tel que l'abandon de la terre par les jeunes.

Ces initiatives ont permis entre autres la création d'emplois dans l'agriculture, la modernisation des fermes créées, l'innovation des nouvelles fermes avec les fermes intégrées, etc.

Par contre ce qui a moins marché dans ces initiatives est:

- La prise en compte de l'organisation des jeunes : Avoir une organisation de jeunes agriculteurs bien structurée faciliterait l'appui et l'accompagnement nécessaire et surtout les échanges entre jeunes agriculteurs. Cette dimension a été moins prise en compte par la plupart des initiatives dans le passé et que le nouveau PRODAC tente de relever à travers les organisations de jeunes producteurs (OJP) au sein des Domaines Agricoles Communautaires ;
- L'appui des jeunes déjà installés : Le maintien des emplois préexistants aux projets et programmes est le tendon d'Achille de la plupart des projets d'installation. En effet, la tendance est de vouloir installer de nouveaux arrivants sans pour autant penser à maintenir ceux qui sont déjà installés. Cette situation fait que même si ces projets, pris individuellement, réussissent, la problématique de l'installation persiste toujours ; car d'un côté on crée des emplois qu'on perd de l'autre côté.
- La spécification des finances à l'installation : Comme ressorti durant les journées de réflexion, la finance à l'installation doit être adaptée et accessible à tous. En dehors des bénéficiaires directs, les projets et programmes n'ont pas prévus la mise en place de dispositifs de financement accessibles à tous candidats à l'installation.

Au-delà de ces limites, certains préalables sont également moins pris en compte dans les projets ; comme la question de la retraite des agriculteurs, de la revalorisation de l'identité paysanne, de l'attractivité du monde rural, etc.

Une lecture transversale de ces différentes initiatives nous permet de tirer quelques leçons liées:

- A la nécessité du Changement d'approche : Aller au-delà de l'approche projets/programmes pour une approche stratégie/politique qui aurait une vision beaucoup plus globale et prendrait en compte l'ensemble des facteurs en lien avec l'installation;
- Au besoin de mettre en cohérence les différentes initiatives : Partant du constat qu'aucune institution n'est omnipotente lorsqu'il s'agit d'installation, il y a un besoin réel de mettre en synergie les efforts des différents acteurs dans ce sens. Ceci permettrait à chaque acteur d'agir selon ses domaines de compétence et en cohérence avec les actions des autres ;
- L'installation doit être un choix délibéré du jeune : si certaines initiatives de « retour vers la terre » ont moins marchées c'est, en partie, à cause du profil des jeunes installés. Ces derniers étant souvent des jeunes ayant abandonnés l'agriculture pour le petit commerce en ville, n'hésiteront pas à récidiver dès l'apparition des premières difficultés.

Cette analyse a permis de ressortir les multitudes d'initiatives qui existent au niveau national et leur manque de cohérence. Elle a surtout permis de tirer quelques leçons sur la base des limites observées. Pour finir son exposé, Monsieur Samb est revenu sur l'importance de mettre en application la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP) et ses articles 55 et 73 qui traitent de l'installation des jeunes en agriculture.

2. IIème partie : Débat

Les présentations en plénière ont laissé place au débat sur une stratégie d'installation des jeunes en agriculture dans l'espace francophone entre les différents acteurs et les jeunes. Ils ont à tour de rôle intervenu pour donner leur vision. Les conclusions ressorties des débats peuvent être résumées en six axes stratégiques:

- **La formation agricole :**
 - La **formation** professionnelle dans les métiers de l'agriculture pour les jeunes doit inclure des cursus spécifiques de promotion à l'installation ; Elle doit avoir pour charpente les dispositifs de formation existantes (universités, écoles de formation professionnelle, centres incubateurs, etc.) ;
 - Dans un processus de formation et de sensibilisation, l'agriculture doit faire partie du quotidien des élèves dès les premières années de l'école primaire. D'où la nécessité de développer des jardins dans les espaces libres des établissements scolaires. Ils permettraient d'initier et de donner aux enfants le goût à la culture ;

➤ ***L'accès au foncier agricole :***

Il faut trouver des solutions aux contraintes d'**accès au foncier** pour les jeunes à travers une réforme du système foncier privilégiant les nationaux et particulièrement la jeune génération.

➤ ***Le financement à l'installation des jeunes en agriculture :***

Le **financement à l'installation** est un problème crucial dans plusieurs pays en développement de l'espace francophone. Il faut des mécanismes adéquats et transparents facilitant l'accès au crédit bonifié et à la subvention.

➤ ***L'information et l'accompagnement des candidats à l'installation:***

L'**information** sur l'agriculture et les mécanismes de facilitation à l'installation doit être accessible et adapté au besoin ;

➤ ***L'organisation et la mobilisation des jeunes agriculteurs:***

L'**organisation des jeunes agriculteurs** au niveau des pays mais également dans l'espace francophone est clé pour la pérennisation des emplois créés.

➤ ***L'attractivité de l'agriculture et du monde rural***

- La **revalorisation de l'identité paysanne** est un préalable important dans la promotion de l'auto-installation en agriculture ;
- Le **maintien des jeunes en activité dans l'agriculture** à travers leur soutien technique et économique doit être pris en compte par toute démarche à l'installation ;
- Pour la sécurisation de leurs activités et la réduction des risques liés à l'installation en agriculture, les jeunes installés doivent avoir accès à une assurance agricole adaptée ;
- Le développement du secteur agricole est un moyen d'attirer les jeunes dans l'agriculture et sur ce, la recherche a un important rôle ;

L'approche méthodologique pour une meilleure implication de la jeunesse dans l'élaboration de la stratégie et la démarche à adopter doit prendre en compte les points suivants:

- La nécessité pour les jeunes de se faire entendre, d'exprimer leurs besoins pour qu'ils soient pris en compte dans le cadre des politiques, étant donné qu'ils constituent une catégorie incontournable pour le développement des pays de l'espace francophone ;

- Le sommet de la francophonie est dédié aux jeunes et aux femmes, c'est donc l'occasion de formuler des recommandations pertinentes à soumettre aux chefs d'Etat, et à inscrire dans la déclaration de Dakar, particulièrement sur la question de l'installation des jeunes en agriculture ;
- L'installation des jeunes en agriculture doit faire l'objet de stratégies nationales dans une dynamique de cohérence francophone ;
- Pour plus d'impact économique et social des activités agricoles des nouveaux installés, il faut favoriser l'installation dans les exploitations familiales ;
- Toute nouvelle initiative doit commencer d'abord par la prise en compte des engagements préexistants sur l'installation des jeunes en agriculture.

Conclusion

A la suite des activités sur l'installation des jeunes en agriculture organisées par le Collège des jeunes du CNCR :

- Les journées de réflexion sur « ***l'installation des jeunes en agriculture : vision et attentes des jeunes ruraux*** » qui ont eu lieu les **07 et 08 octobre 2014 au siège social du CNCR**
- Et le panel sur « ***l'installation des jeunes en agriculture : quelle stratégie politique d'accompagnement des jeunes*** », le **vendredi 10 octobre** à l'hôtel Ngor Diarama,

Deux déclarations finales ont été rédigées (voir annexe) pour affirmer davantage l'importance de l'installation des jeunes en agriculture pour l'emploi des jeunes, le renouvellement des générations en agriculture et le développement agricole au Sénégal et dans l'espace francophone. Les axes stratégiques dégagés serviront de base pour la finalisation de la stratégie nationale d'installation des jeunes en agriculture, point sur lequel le Collège des Jeunes du CNCR s'engage à poursuivre la réflexion, en collaboration avec tous les acteurs impliqués.



ANNEXES :**Annexe1 : Déclaration finale de l'atelier préparatoire (07 et 08 octobre)**

**DECLARATION FINALE
DU COLLEGE DES JEUNES DU CNCR
A L'ISSUE DE L'ATELIER DE REFLEXION SUR
L'INSTALLATION DES JEUNES EN AGRICULTURE :
VISION ET ATTENTES DES JEUNES RURAUX**

07-08 octobre 2014, à Dakar

A l'initiative du Collège des jeunes du CNCR et dans le cadre de la préparation du Forum de la Francophonie et plus précisément, le panel sur l'installation des jeunes en Agriculture : "Quelle stratégie politique d'accompagnement des jeunes ?", un atelier a été organisé du 07 au 08 Octobre 2014, à Dakar.

Nous, membres du Collège des Jeunes du CNCR, réunis durant deux jours avec nos homologues du Syndicat des Jeunes Agriculteurs Français, des responsables de Services techniques, et des partenaires techniques et financiers dans le cadre de l'Atelier de réflexion sur l'installation des jeunes en Agriculture : vision et attentes des jeunes ruraux.

Après avoir procédé à l'analyse des initiatives nationales en matière d'installation des jeunes en agriculture et de l'expérience française ;

Nous confirmons la nécessité de l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale d'installation des jeunes en agriculture (SNIJA), car :

- Les jeunes constituent plus de 70% de la population ;
- L'Agriculture se présente comme étant le secteur le plus adéquat pour la création et le maintien d'emplois décents au Sénégal ;

Aussi, la SNIJA comporte divers avantages :

- une meilleure cohérence des différentes initiatives faites dans ce sens,
- le développement de ce secteur contribuerait significativement au maintien des jeunes dans leur terroir,

- un bon moyen d'augmenter le nombre d'actifs dans l'Agriculture pour une contribution positive à la croissance économique et à la sécurité alimentaire,
- la lutte contre l'exode rural

Nous reconnaissons les efforts faits par les pouvoirs publics sénégalais notamment à travers les projets et programmes d'installation des jeunes, les diverses réformes engagées en direction des jeunes ainsi que la création de nouvelles structures et l'amélioration du cadre institutionnel pour accompagner les jeunes dans leurs initiatives.

Nous constatons cependant que :

- bien qu'étant de bonnes réponses, n'arrivent pas absorber toutes les demandes d'installation.
- Les projets et programmes d'installation prennent moins en compte les questions de maintien des emplois préexistants (jeunes déjà installés);
- L'absence de financement dédié à l'installation des jeunes en Agriculture

Nous proposons la mise en place d'une SNIJA à travers la prise en compte de divers axes stratégiques notamment :

- La facilitation de l'accès aux facteurs de production, à travers les intrants, le matériel agricole et la sécurisation du foncier;
- L'accès à des mécanismes de financement adaptés ;
- Le renforcement de capacités notamment à travers des formations professionnelles aux métiers de l'Agriculture ;
- La facilitation de la maîtrise du marché avec des mesures de protection adaptées ;
- Une sécurisation et une meilleure gestion des ressources naturelles pour garantir la durabilité des activités.

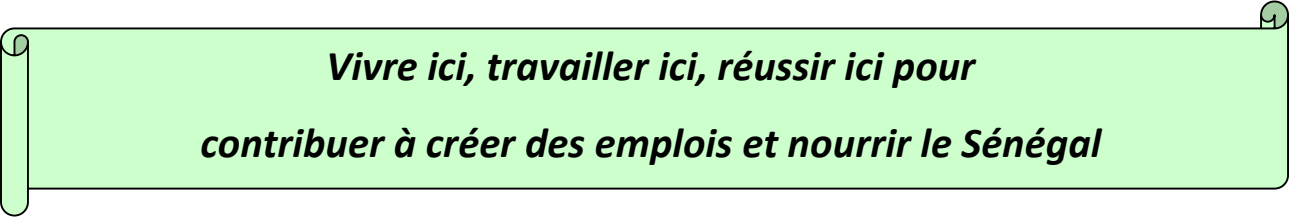
Nous attirons l'attention sur :

- La nécessité de la mise en place des décrets d'application de la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP) relatifs à l'installation des jeunes en agriculture ;
- La prise en compte de l'accès à une formation professionnelle agricole pour les jeunes.

Nous appelons l'Etat, les partenaires techniques et financiers et l'ensemble des acteurs du développement agricole et rural à accorder une haute importance à nos propositions

Nous nous engageons à :

- Nous impliquer dans tout le processus ; depuis la phase d'élaboration jusqu'à celle de mise en œuvre et de suivi de la SNIJA, en collaboration avec tous les acteurs concernés afin d'œuvrer pour la réalisation de cette proposition dans une dynamique de concertation inclusive et participative;
- Mobiliser la jeunesse à s'investir d'avantage dans les activités agro-sylvo-pastorales pour un développement agricole et rural durable et porteur d'espoirs pour la jeunesse sénégalaise et contribuant à l'émergence du Sénégal.



***Vivre ici, travailler ici, réussir ici pour
contribuer à créer des emplois et nourrir le Sénégal***

Annexe 2 : Déclaration générale du panel du 10 octobre

DECLARATION GENERALE DES JEUNES FRANCOPHONES A L'ISSUE DU PANEL SUR L'INSTALLATION DES JEUNES EN AGRICULTURE : "QUELLE STRATÉGIE POLITIQUE D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ?"

Vendredi 10 octobre 2014, à Dakar

Nous, membres du Collège des Jeunes du CNCR, représentants de l'IPAR, jeunes francophones du monde entier, réunis le **vendredi 10 Octobre 2014 à Dakar** à l'occasion du panel sur l'**installation des jeunes en agriculture** avec nos homologues du Syndicat des Jeunes Agriculteurs Français, des responsables de Services techniques, et des partenaires techniques et financiers dans le cadre du **forum international des jeunes francophones**, avons rédigé une déclaration pour une meilleure stratégie d'accompagnement à l'installation des jeunes en agriculture dans l'espace francophone.

Après avoir procédé à l'analyse des initiatives d'installation des jeunes en agriculture de deux pays de l'espace francophone (le Sénégal et la France) avec une considération particulière des jeunes défavorisés ;

Nous confirmons la nécessité de l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales d'installation des jeunes en agriculture (SNIJA) dans les différents pays francophones, car :

- Les jeunes représentent plus de 60% de la population des pays de l'espace francophone;
- L'Agriculture se présente comme étant le secteur le plus adéquat pour la création et le maintien d'emplois décents dans la plupart des pays francophones en développement ;

Aussi, la SNIJA comporte divers avantages :

- une meilleure cohérence des différentes initiatives nationales et internationales,
- le développement de ce secteur contribuerait significativement au maintien des jeunes dans leur terroir,
- un bon moyen d'augmenter le nombre d'actifs dans l'Agriculture pour une contribution positive à la croissance économique et à la sécurité alimentaire dans l'espace francophone,
- la lutte contre l'émigration clandestine et l'exode rural.

Nous reconnaissons les efforts faits par les Etats dans ce sens ; notamment à travers la mise en place de politiques d'installations dans certains pays, le développement de plusieurs projets et programmes d'installation des jeunes ou de promotion de l'agriculture chez les jeunes ou même de retour à la terre, ou de façon plus globale, les diverses réformes engagées en direction des jeunes ainsi que la création de nouvelles structures et l'amélioration du cadre institutionnel pour accompagner les jeunes dans leurs initiatives.

Nous constatons cependant:

- Que ces initiatives, bien qu'étant de bonnes réponses, n'arrivent pas absorber toutes les demandes d'installation ; par exemple au Sénégal, les objectifs d'installation annuels ne dépassent guère 10 000 jeunes alors qu'il y a 250 000 nouveaux demandeurs d'emploi chaque année.
- Les projets et programmes d'installation prennent moins en compte les questions de maintien des emplois préexistants (jeunes déjà installés) ou de durabilité des emplois créés; l'objectif affiché de la plupart des projets et programmes est quantitatif, en terme de nombre d'installés sur une durée déterminée sans une prise en compte réelle des jeunes déjà installés. De ce fait, le projet pris individuellement peut réussir sans pour autant avoir un impact effectif sur l'augmentation du nombre d'actifs dans l'agriculture.
- L'absence de financement spécifié à l'installation des jeunes en Agriculture dans la plupart des pays francophones du sud ; Comme il en existe dans des pays comme la France où les jeunes candidats à l'installation bénéficient de prêts bonifiés.
- La faible synergie d'action et la faiblesse des initiatives collaboratives entre les différents acteurs impliqués dans l'installation des jeunes ;

Nous proposons la mise en place de SNIJA au sein des différents Etats de l'espace francophone à travers la prise en compte de divers axes stratégiques notamment :

- La facilitation de l'accès aux facteurs de production, à travers les intrants, le matériel agricole et la sécurisation du foncier;
- L'accès à des mécanismes de financement adaptés ;
- La promotion de l'auto-installation des jeunes en agriculture ;
- Le renforcement de capacités notamment à travers des formations professionnelles aux métiers de l'Agriculture ;
- La facilitation de la maîtrise du marché avec des mesures de protection adaptées ;
- Une sécurisation et une meilleure gestion des ressources naturelles pour garantir la durabilité des activités.

Nous attirons l'attention sur :

- La nécessité de mettre en œuvre les engagements pris par les gouvernements au sein des différents Etats ; par exemple la mise en place des décrets d'application de la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP) relatifs à l'installation des jeunes en agriculture au Sénégal;
- L'importance de la mutualisation des efforts et de l'harmonisation des initiatives au sein des Etats mais également entre les Etats francophones ;
- L'importance de promouvoir des cadres de partage d'expériences en matière de politique d'installation au sein de l'espace francophone.
- La nécessité d'améliorer l'environnement socio-économique et professionnel pour promouvoir l'auto-installation des jeunes ;
- La prise en compte de l'accès à une formation professionnelle agricole pour les jeunes.

Nous appelons les chefs d'Etats et de gouvernements, les partenaires techniques et financiers et l'ensemble des acteurs du développement agricole et rural à accorder une haute importance à nos propositions

Nous, jeunes agriculteurs francophones, nous engageons à :

- Nous impliquer dans tout le processus ; depuis la phase d'élaboration jusqu'à celle de mise en œuvre et de suivi de la SNIJA dans nos pays respectifs, en collaboration avec tous les acteurs concernés afin d'œuvrer pour la réalisation de cette proposition dans une dynamique de concertation inclusive et participative;
- Mobiliser les jeunes à s'investir d'avantage dans les activités agro-sylvo-pastorales pour un développement agricole et rural durable et porteur d'espoirs pour la jeunesse francophone.

L'installation des jeunes en agriculture, une réponse adéquate au chômage des jeunes dans l'espace francophone